

Pour le BTP aussi, pensez au GNV/BioGNV !

Un carburant économique, fiable et durable



Un choix économique, fiable et durable



Le GNV (Gaz Naturel Véhicules) et surtout sa version renouvelable, le BioGNV, vous permettent de rouler plus propre tout en préservant votre compétitivité.

Le GNV, c'est tout simplement du gaz naturel utilisé comme carburant. Une alternative fiable aux carburants traditionnels qui peut se présenter sous deux états – comprimé (GNC) ou liquéfié (GNL) – et qui existe même en version renouvelable avec le BioGNV. Ce carburant permet à votre entreprise d'entamer sereinement sa transition énergétique.

Découvrez comment ce carburant aux atouts environnementaux et économiques reconnus vous permet de vous différencier dans vos réponses aux appels d'offres et sur les chantiers.

1 Un carburant économique



Économies à la pompe

Le coût du GNV est en moyenne **20 à 30% inférieur** à celui du litre de diesel.

> Avec 1 kg de GNV, on parcourt la même distance qu'avec 1 L de diesel.



Avantages fiscaux pour vos véhicules

Le GNV bénéficie de dispositifs d'aide à la transition énergétique parmi lesquels :

- **Bonification d'amortissement** (prolongée jusqu'en décembre 2021) allant de 120% à 160% sur les véhicules de PTAC supérieur ou égal à 2,6 tonnes.
- **Exonération totale ou partielle de carte grise.**

> Ces deux avantages compensent, pour partie, le surcoût du véhicule GNV/BioGNV par rapport au véhicule diesel équivalent.

S'informer sur les aides

La conversion de votre flotte au GNV est facilitée par l'existence d'aides qui peuvent être le fruit d'initiatives locales, nationales ou européennes.

Retrouver les aides disponibles sur grdf.fr/aides-vehicules

Évaluer votre TCO

Pour évaluer la rentabilité du projet de conversion de votre flotte au GNV, vous pouvez estimer le coût global de possession (TCO) qui dépendra de nombreux facteurs tels que la distance parcourue ou la consommation des véhicules.

Découvrir le simulateur de TCO sur grdf.fr/tco-simu-gnv

Le saviez-vous ?

Pour un porteur benne / grue d'une valeur de 200 000 €, le suramortissement représente environ 25 000 €.

2 Un carburant opérationnel

Des stations en développement

Pour rouler, un pré-requis : pouvoir s'avitailer !

- **Une station publique existe à proximité de votre site ?**
Bonne nouvelle, le plein peut alors se faire en 10 à 20 minutes. N'hésitez pas à contacter l'exploitant pour obtenir un prix sur le volume envisagé.
> Grâce à la carte de France des stations, trouvez la station d'avitaillement la plus proche de chez vous : gnv-grtgaz.opendatasoft.com
- **Vous souhaitez créer votre propre station ?**
Afin de bénéficier d'une station GNV plus proche ou plus adaptée à votre activité, vous pouvez construire votre station sur votre foncier à l'identique d'une station diesel ou mutualiser les besoins avec plusieurs acteurs pour faire émerger une nouvelle station publique.
> Dans votre station privée, l'avitaillement peut se faire « à la place » : le plein se fait en temps masqué pour le conducteur, la nuit par exemple. Début 2020, il y avait déjà une dizaine de stations privées dédiées au BTP.



Dimensionner votre station privée

Pour avoir une première estimation de l'investissement nécessaire à la conversion de votre flotte ainsi que du prix final du carburant, rendez-vous sur grdf.fr/outil-dimensionnement

Une large gamme de véhicules disponibles

- **Des véhicules utilitaires aux tracteurs chantiers**, l'offre des constructeurs de véhicules GNV/BioGNV s'étoffe de jour en jour et vous permet de rouler quelles que soient votre activité et vos conditions d'exploitation. Sont disponibles des camions porteurs de 19t, 26t et 32t en différentes configurations de châssis : 4x2, 6x2, 6x2*4, 6x4, 8x4*4 et 8x2/*6 et carrossables comme un diesel (benne, benne grue, malaxeur, aspiratrice...).
- Avec un vrai confort de conduite et un niveau de sécurité équivalent aux carburants dits « traditionnels », **les véhicules roulant au GNV et au BioGNV permettent de couvrir l'ensemble de vos activités.**
- Par ailleurs, leur **autonomie** (jusqu'à 150 kg de GNV embarqués sur les tracteurs et 250 kg sur les porteurs) répond parfaitement à vos besoins d'exploitation et le vol de carburant est impossible.

Découvrir le catalogue véhicules

Tous les véhicules GNV peuvent aussi rouler au BioGNV. **Pour découvrir la gamme des véhicules proposée par les constructeurs, rendez-vous sur grdf.fr/vehicules-gnv**



Le saviez-vous ?

Les poids lourds GNV bénéficient d'un bonus de 1 tonne sur leur Poids Total Autorisé en Charge (PTAC).

3 Un carburant plus respectueux de l'environnement et de la santé



Lutte contre le réchauffement climatique

Le BioGNV a un bilan carbone quasiment neutre : le CO₂ libéré à l'échappement est équivalent au CO₂ consommé par les végétaux méthanisés lors de la fabrication du biocarburant.

> Le BioGNV émet jusqu'à -80% d'émissions de CO₂ par rapport au diesel.



Confort des chauffeurs et des riverains

Le GNV, c'est des moteurs zéro odeur, zéro fumée, 2 fois moins bruyants que des moteurs diesel.

Un confort apprécié par vos chauffeurs ainsi que par les riverains et une performance qui respecte les normes antibruit, de plus en plus exigeantes pour vos activités en milieu urbain.



Amélioration de la qualité de l'air

Le GNV, c'est une réduction significative des émissions de polluants locaux par rapport aux carburants traditionnels (particules fines et NOx) pour une qualité de l'air améliorée.

- C'est pourquoi le GNV bénéficie de la vignette Crit'air 1 quel que soit l'âge des véhicules. Ces derniers peuvent ainsi accéder aux Zones à Faibles Émissions (ZFE).
- Dans certaines collectivités, les véhicules GNV sont autorisés à effectuer des livraisons nocturnes et/ou bénéficient de plages horaires de livraison plus larges.

> Avec le GNV/BioGNV, vous profitez d'une plus grande flexibilité d'activité.

4 Un carburant de plus en plus plébiscité

De plus en plus d'entreprises choisissent le GNV ou le BioGNV pour leurs flottes de véhicules : pourquoi pas vous ?

- **Déjà 20 ans** que le GNV est utilisé en France.
- La France compte actuellement **plus de 20 000 véhicules GNV**.
- **Plus de 1 600 poids lourds** ont été immatriculés en 2019.
- Début 2020, **150 stations GNV** sont ouvertes au public en France.

L'accompagnement de GRDF

Dans le cadre de sa mission de service public, les équipes de GRDF travaillent avec les collectivités et les entreprises en faveur de la mobilité durable dans le domaine des travaux publics.

Contactez-nous sur grdf.fr/contacts-gnv

Le saviez-vous ?

Les déchets ménagers annuels de 8 000 habitants font rouler un poids lourd au BioGNV pendant 1 an.

Ils l'ont dit...

« LafargeHolcim s'est engagé à réduire ses émissions de CO₂. Cet engagement s'inscrit par la construction d'une première station GNC/BioGNC et par l'accompagnement de ses transporteurs à remplacer leurs véhicules diesel par des véhicules au gaz naturel. »

Claude ETIENNE, Responsable Logistique, LafargeHolcim

« Tout transporteur qui aujourd'hui achète un camion doit se poser la question du gaz ! »

Laurent GALLE, Président du groupe NOBLET

Quel que soit votre fournisseur.
L'énergie est notre avenir, économisons-la !